



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

## Ligue de Franche Comté

### Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 2 mars 2011

#### **Présents :**

Mmes BIANCHETTI Danièle, DURIF Corinne, FRACHEBOIS Chantal et PY Sylvia.

MM. BOURGEON Michel, CERUTTI Lucien, CHOFFAT Claude, CUISENIER Michel, DEMOUGEOT Michel, DEQUAIRE Jean-Louis, DEVOILLE Robert, DE BASTOS Paulo, FOSSAERT Pierre, GALMICHE Patrick, ILLANA François, ILLANA Joseph, JULLEROT Vincent, LOCATELLI Jean, MARAUX Jean-Marie, MAUGAIN Pascal, MIDEY René, TOURNIER Jean-Marie et VALET Christian.

**Excusé :** M. BOUDAUX Rémi.

Le Président salue et remercie les membres présents et adresse ses félicitations au club de la Boroillotte de Valentigney pour sa belle performance en Coupe de France des clubs (8° de finale après avoir battu en 16° l'équipe de Clichy et s'être inclinée face à Vitrolles). Félicitations aux deux jeunes ZIMA Steven et TATU Benjamin qui sont retenus dans les stages nationaux 2011, respectivement à Nîmes les 5 et 6 mars pour Steven et à Villeurbanne les 19 et 20 février pour Benjamin. Je tiens aussi à féliciter nos dirigeants :

- Jean Locatelli, notre arbitre national qui est rentré dans le cercle restreint du pool élite de nos arbitres nationaux.

- Les dirigeants du CD 90 et notamment Thierry Sureda pour la mise en place d'un stage de perfectionnement et d'un concours pour les jeunes les 27 et 28 avril à Valdoie.

Pour la réunion de ce soir, nous recevrons vers 19 h 30 Nicolas Dormoy pour une présentation de tenues sportives Erima avec un devis pour l'équipement de nos équipes de Ligue 2011.

#### **1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité Directeur**

En l'absence de remarques, le Comité Directeur, à la demande du Président, valide le compte-rendu de la réunion du mercredi 10 novembre 2010.

#### **2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2010**

Le secrétaire général Patrick Galmiche a transmis les divers rapports de l'A.G. 2010 qui s'est tenue à Besançon le dimanche 12 décembre.

Le rapport de l'Assemblée Générale 2010, à la demande du Président, est validé par le Comité Directeur.

#### **3. Compte rendu du Congrès National 2011 par Paulo De Bastos**

« La Ligue de Franche-Comté FFPJP était représentée par Jean-Marie TOURNIER et René MIDEY.

Si le froid hivernal d'Epinal rima avec glacial en 2010, on peut dire « qu'à Narbonne, les températures furent comme les nouvelles : douces et bonnes » Rime facile mais néanmoins exacte.

Dans son discours, le Président de notre Fédération, Alain CANTARUTTI, s'est employé à partager avec cœur les nombreux points de satisfaction comme la stabilisation et la stagnation des effectifs (-1,44%), la hausse des licenciés dans 34 comités départementaux, la réussite de certaines actions fédérales (CNC, Coupe de France), les bons chiffres de la SAOS (8000€), le travail de ses collaborateurs avec l'apparition de nouvelles compétitions (CDC jeunes et féminines, championnat de France Promotion, la création d'un pool d'arbitres d'excellence) et la mise en place des licences à puce qui s'avère plus que satisfaisante.

Bien sûr, il s'inquiétait des nombreuses malversations commises par des dirigeants souvent liées au détournement d'argent. Il rappelait les efforts nécessaires envers les jeunes avec le soutien des écoles de jeunes, le monde scolaire et la DTN, le jeu provençal encore trop souvent malmené, la difficulté dans l'obtention de subventions et la charge de travail qui incombe aux dirigeants confrontés à des contraintes de plus en plus imposantes.

Mais, convaincu par le travail acharné et rigoureux de ses collègues et de la plupart des dirigeants, le dénouement de son propos dans cette salle de théâtre était loin d'une tragédie antique, vécue deux ans auparavant, puisque, comme un médecin malgré lui dirait Molière, il rassurait les congressistes par une prescription de « sérénité », celle-là même qui l'anime et qui rendait son discours fort convaincant.

Après le rapport du secrétaire général, Antoine JUAN, assez positif, le trésorier général, Daniel READ, a présenté, dans un style qui lui est propre mais plutôt pédagogique, les résultats financiers de l'année où l'exercice 2010 s'est avéré positif d'environ 9600€. Après tout, l'essentiel est bien là compte tenu des dérives d'un passé loin d'être simple...

Dans cette quiétude, quelques interventions dans la salle contraignaient certains dont je tairai les noms, au risque de m'oublier, à quitter leurs rêves ou leurs profondes réflexions : un comité organisateur de deux championnats de France en 2010 redevable à la fédération, les conditions d'inscription pour un joueur non porteur de licence mais surtout, coup de théâtre, les contrôles d'alcoolémie qui seront pratiqués sur les joueurs, normal me direz-vous, mais aussi sur les dévoués porteurs de sacoches, attention, je vois déjà quelques esprits imaginatifs, je veux dire les privilégiés de la chaise, ces athlètes qui s'arrachent le bras pour atteindre les pieds des officiels sur un car podium sans doute élaboré en Scandinavie, bref ceux qui supportent dans tous les sens du terme leurs joueurs vaillants ou défaillants appelés plus élégamment, les délégués : silence gêné dans la salle car la réaction de certains aurait révélé leur mode d'irrigation et d'autres, qui attendaient impatiemment la pause dans cette salle pour le coup surchauffée pour boire un demi ou une boisson irlandaise qui n'a rien à voir avec un chien nordique se posaient déjà la question : « Zut (je traduis en français courant) mais qu'est ce que je vais boire ?

Que les proches de tous les congressistes se rassurent, cette question existentielle disparaissait quelques instants plus tard au moment de la pause puisque les bouteilles d'eau restaient en bonne place...dans le réfrigérateur.

Tenez, un chiffre : 160 000€, c'est ce que représentent les mutations et autant dans les caisses de notre fédération. Extraordinaire filon offert par ceux qui, très souvent, critiquent leur club, CD ou ligue !!!

Le directeur technique national mettait à l'honneur tous les champions et surtout toutes les actions menées qui ont conduit à l'obtention de nombreux titres internationaux. Il évoquait une restructuration du championnat tripléte jeunes à 96 équipes avec des groupes et non plus des poules. La coupe de l'Avenir, reléguée au souvenir faute de participants.

Après une bonne nuit de sommeil réparatrice, la deuxième journée fut en matinée le théâtre de monologues des partenaires de la fédération, certes nécessaires et instructifs. Une nouveauté : l'ARJEL, ce n'est pas une nouvelle marque de mouchoirs pour arbitres évincés du pool d'élite, c'est l'autorité de régulation des jeux en ligne : l'exposé complet provoquait une certaine inquiétude vis-à-vis des joueurs, parfois en difficulté, avec le risque d'addiction.

Les intervenants des différentes commissions suscitaient des interrogations dans la salle : refonte des nationaux, la rigueur essentielle dans le domaine disciplinaire, la création d'adresses spécifiques des référents informatiques dans les CD, le pool d'arbitres d'élite...

Le trésorier général présentait plus tard son budget prévisionnel, avec une licence temporaire à 25,50€, le tout adopté malgré une « anomalie » repérée par un expert dans la salle. Pour le Président du CD 70 et moi-même, nous n'étions plus en état de constater même une addition primaire erronée, brouillés que nous étions par le repos d'un collègue du CD 90 rêvant sans aucun doute au bruit très doux que peut faire une clé dans la serrure d'une chambre d'hôtel, bercés que nous étions par le ronronnement d'un collègue du CD 39, rêvant à son beau costume qu'il ne mettra jamais et harcelés par des genoux obstinément pliés dont la douleur n'était pas sans rappeler notre grande taille mais surtout le besoin urgent d'une pause.

Plus tard, M Henri BERNARD, 90 ans, retraça toutes les initiatives entreprises pour faire inscrire la pétanque aux Jeux Olympiques. La salle alors se leva, pour ovationner longuement ce bâtisseur infatigable. Quant à Claude AZEMA, Président de la FIPJP, son humour décapant amorçait une fin de 66<sup>ème</sup> congrès festive. L'âme de Charles TRENET avait finalement plané au-dessus de ce théâtre, rendant tous ces cœurs joyeux et les menant le long du canal de la Robine vers un dîner de gala bien sympathique. »

#### **4. Compte rendu du Conseil National des 11, 12 et 13 février par J.M. Maraux**

- La situation financière de la FFPJP est difficile momentanément suite aux dépenses importantes de début d'année (Boulisme, assurance, etc....) et les rentrées sont faibles. L'acompte annuel sera avancé au 15 avril 2011.

- Championnat du Monde à Marseille 2012 : l'organisation des Championnats de Monde 2012 a été précisée. La F.F.P.J.P va céder ses droits d'exploitation au Comité d'Organisation qui les confiera à un organisateur délégué à savoir la société Quarterback. La Fédération, en contrepartie de cette cession, touchera au minimum 35% des subventions. Il a bien été précisé qu'en deçà de 500 000€ de subvention, la F.F.P.J.P. n'organisera pas cette manifestation avec l'ampleur envisagée. Elle encaissera également une commission sur les annonceurs qu'elle amènera et bénéficiera de tous les droits liés au merchandising. La lecture du projet d'animation, en amont des Championnats du Monde, a reçu l'aval des Présidents, avec des réserves pour les Ligues de Lorraine, d'Auvergne et d'Ile de France. Lucette COSTE (membre du comité d'organisation) a donné les explications, sur le montage financier de l'organisation et les subventions pressenties. Si les aides prévues sont attribuées, nous serons partants derrière la Fédération pour animer nos régions. Les projets d'animation ne sont pas définis, les jeunes ne devant pas être exclus. Des pistes sont à l'étude, comme récompenser les bénévoles des clubs ou les joueurs « promotion ». Une étude est diligentée par les Ligues vers leurs comités respectifs pour avis. L'idée de base étant d'inviter 2 ou 3 personnes par Ligue pour assister aux Championnats du Monde. En premier relais de communication de l'organisation, une page pourrait être offerte par les Comités et les Ligues dans tous les calendriers de compétitions.

#### **- CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

Le tirage au sort sera obligatoirement effectué à l'aide du logiciel fédéral et sous le contrôle du délégué fédéral. Les inscriptions des équipes doivent, comme l'an passé, être effectuées directement sur le logiciel Geslico et **impérativement 8 jours après** le Championnat qualificatif.

Suite à l'information selon laquelle certains Comités saisiraient les joueurs au dernier moment pour contourner la réglementation sur les remplacements, la Fédération surveillera attentivement ces inscriptions et des sanctions disciplinaires seront prononcées à l'encontre des contrevenants.

Il est demandé à tous les Comités **d'expédier au siège de la Fédération leur calendrier départemental** afin de procéder aux contrôles nécessaires.

Rappel : Les qualifiés d'office (Champions ou Vice -Champions) en individuel qui muteraient dans un autre département peuvent disputer le championnat de France.

#### **B. Répartitions des équipes :**

Elle est désormais définitive.

La Ligue Antilles -Guyane a fait savoir qu'elle n'avait pas pu inscrire ses équipes en temps voulu pour les Championnats Doublettes et Individuel.

En effet, le Président de Ligue était hospitalisé et la Secrétaire en charge de ce dossier a commis une erreur lors de l'inscription. Il signale que tous les préparatifs du qualificatif qui doit avoir lieu en Guyane sont effectués et qu'au vu de cette situation, plus aucun joueur de la Martinique et de la Guadeloupe ne veut participer faute de qualification au Championnat de France à Brive. La Ligue PACA a accepté de céder, dans un esprit de solidarité devant ce cas de force majeure, une de ses équipes pour le Championnats Doublettes.

Pour l'Individuel, le Comité Directeur, à la demande des Présidents de Ligue, a décidé d'accepter l'intégration d'un joueur de la Ligue Antilles-Guyane ce qui portera exceptionnellement à 129 le nombre de joueurs qualifiés.

#### **- Championnat de France Promotion**

L'engagement des équipes sera effectué par les Ligues. L'attribution des équipes par Ligue a été effectuée en tenant compte du nombre de départements par Ligue mais également du nombre de licenciés. Les arbitrages ont été réalisés, l'attribution étant le résultat d'un consensus de tous les Présidents de Ligues. Soit 64 équipes, pour le moment pas d'équipe pour la Réunion, Mayotte, la Polynésie, Nouvelle Calédonie. Après un tour de table, il a été retenu à l'unanimité que l'identité Ligue devait être mise en avant. Il a donc été convenu que les tenues doivent être obligatoirement aux couleurs de la Ligue.

#### **Notre Ligue a droit à qualifier 3 équipes.**

#### **- Championnat de France seniors à 192 équipes**

La répartition a été préparée par Michel COSTE. Elle devra cependant être validée par le Comité Directeur de la Fédération. En revanche, les Ligues souhaitent que l'attribution totale des équipes leur soit confiée. Les équipes seront alors attribuées au sein des Ligues, en concertation avec leurs comités respectifs. L'attribution des équipes non retenues par les Dom Tom, se ferait en priorité aux Ligues qui ont perdu le plus d'équipes. **A ce jour, notre Ligue comptera 1 seule équipe à qualifier au lieu de 2 précédemment.**

### - Arbitrage : Pool d'arbitres Elite :

Le week-end du 30 janvier dernier, la phase de sélection des arbitres du POOL d'ARBITRES ELITE s'est déroulée au siège de notre fédération. 29 arbitres étaient présents sur 40 convoqués. Après un tour de table, la majorité des membres de la C.N.A. convient de s'arrêter aux 23 « premiers ».

Les journées de formation des 27 arbitres du pool se dérouleront, cette année, les samedi 2 et dimanche 3 AVRIL à TOULOUSE (31)

### - Formation :

Un bilan a été effectué en ce qui concerne la formation des BF1. Une centaine de personnes ont passé l'examen soit légèrement moins que l'an passé.

### - Réforme Championnats de France Jeunes

Ce chapitre est une présentation de l'avancé de la réflexion sur la mise en place de la réformes des championnats de France jeunes. Aucune décision définitive n'est encore prise puisque nous attendons un certain nombre d'études pour finaliser le détail de la réforme. Les échanges formels et informels avec tous les acteurs ont permis et permettent de faire évoluer les orientations et d'argumenter les raisons des choix de critères. L'analyse des effectifs montre une diminution de 41% des effectifs en juniors, de 35% en cadets et de 35% des minimes. Si en 2009, nous avons une répartition assez équilibrée entre les 3 catégories (7583 juniors 8481 cadets 8069 minimes), ce qui légitime une répartition équitable à 128 équipes pour chaque championnat, il en est tout autrement pour 2010. En effet, les cadets ont 20% d'effectifs en plus (4470 juniors et 5514 cadets) alors que les minimes et les benjamins cumulés passent à 13168, soit 3 fois plus que les juniors.

Conclusions :

- L'idée initiale de réduire le nombre de participants chez les minimes n'apparaît donc plus d'actualité. Si une catégorie doit être réduite, cela devrait être plutôt chez les juniors et si une catégorie devrait être augmentée ce serait le championnat minime.

- **Ainsi le schéma d'une compétition à 96 équipes pour les 3 catégories** semble satisfaisant avec 16 groupes de 6 équipes ce qui permettra de faire 5 parties pour chaque équipe. Ceci légitimerait les déplacements des équipes. Avec deux qualifiés par groupe, il faudrait faire une 6<sup>e</sup> partie le samedi à savoir les 16<sup>e</sup> de finale afin de retomber sur le principe habituel de phase éliminatoire 8<sup>e</sup>, quart, demi et finale le dimanche.

### - Influence de la modification des tranches d'âges :

Une enquête auprès des ligues et des départements sur leur participation aux trois championnats de France jeunes a permis d'avoir une vision très claire sur l'état de notre pratique jeune. Après un retour de 17 ligues sur 33 et de 64 comités sur 105, l'analyse des 3 dernières années de participation montre les faits suivant :

- Le total des participants dans les qualificatifs des 3 catégories montre une diminution de 16% entre 2009 et 2010 contre seulement 4% entre 2008 et 2009.

- Pour la catégorie junior, la participation chute 37% entre 2009 et 2010 contre seulement 7% entre 2008 et 2009, soit une différence de 29 points.

- Pour la catégorie cadet, la participation suit la même tendance avec une diminution de 30% entre 2009 et 2010 contre seulement 1% entre 2008 et 2009, soit aussi 29 points d'écart.

- En revanche pour la catégorie benjamin, nous constatons une augmentation de 15% entre 2009 et 2010 contre une diminution de 13% entre 2008 et 2009, soit un écart de 28 points encore.

**Conclusions :**

**RETOUR AUX TRANCHES D'AGES DE 3 ANS :** Le passage de 3 à 2 années pour les catégories a engendré une forte diminution de 29 points de la participation aux championnats départementaux ce qui était prévisible étant donné la réduction d'un tiers des tranches d'âge. La logique fédérale étant de permettre à un maximum de joueurs de pouvoir participer aux diverses compétitions, on constate que les décisions prises n'aboutissent pas à l'objectif de départ.

Alors se pose la question d'un retour à une répartition sur des tranches d'âge de 3 ans, dont les conséquences seraient :

- Une répartition plus équilibrée des 3 réservoirs pour les championnats juniors, cadets, et minimes-benjamins (comme cela était le cas par le passé)

- Une augmentation d'environ 30% de la participation aux championnats qualificatifs départementaux ce qui redonnait une certaine consistance à bon nombre d'entre eux.

- Une diminution de l'amplitude de la catégorie benjamin qui correspond actuellement aux moins de 11 ans.

**POURQUOI NE PAS INTEGRER LES 18 ANS :** L'idée d'intégrer en juniors les joueurs l'année de leurs 18 ans semble primordiale pour de nombreux éducateurs. En effet, si les meilleurs juniors sont rapidement intéressés à jouer avec les adultes pour des raisons pécuniaires, les moins performants seraient tout contents de

poursuivre leur apprentissage chez les jeunes. Ainsi nous pourrions peut-être améliorer la fidélisation des jeunes.

**SE METTRE EN CONCORDANCE AVEC LE SYSTEME DE L'EDUCATION NATIONALE :** En prenant la logique exposée plus haut, la catégorie junior correspondrait au lycée (seconde, première, terminale pour un cursus normal), la catégorie Cadet au collège (3°, 4° et 5°), les Minimes école primaire en cycle 3 avec la 6ème.

**DES BENJAMINS PLUS JEUNES :** En revenant à des tranches d'âge de 3 ans, la catégorie benjamin correspondrait soit à des moins de 9 ans si on intègre les 18 ans, soit à des moins de 8 ans si on reste à 17 ans pour les juniors. Ceci serait plus raisonnable pour leur mettre en place des animations spécifiques.

Ces évolutions ont des conséquences financières sur la mise à jour des licences avec la bonne catégorisation. Une évaluation de cette incidence financière sera effectuée pour ne pas réduire les recettes liées aux prises de licences.

**- Modalités de qualifications aux Championnats :**

L'analyse du nombre de participants dans la catégorie juniors montre qu'en 2010 plus de 50% des départements ne peuvent pas présenter plus d'une poule lors de leur compétition qualificative contre seulement 30% en 2009. 38,5% des CD présentaient plus 9 équipes lors de leur championnat en 2009 contre seulement 14% en 2010.

L'analyse du nombre de participants dans la catégorie cadets montre la même tendance, dans des proportions moins importantes. En effet, 24 CD indiquent avoir moins de 4 équipes dans leur qualificatif en 2010 contre 13 seulement en 2009. 32 CD présentent plus de 9 équipes en 2009 contre seulement 24 en 2010. En minimes, on a une répartition assez homogène entre toutes les modalités étudiées en 2010 alors qu'en 2009 nous avons une tendance à avoir des compétitions avec un nombre d'équipes inférieur à 8.

**Conclusions:**

**- UNE QUALIFICATION AU NIVEAU DE LA LIGUE**

Avec seulement 96 équipes qualifiées, la représentativité départementale et régionale ne peut pas être assurée.

A l'analyse des retours, nous constatons des championnats départementaux sans grande envergure dans de nombreux comités, surtout dans la catégorie juniors. Ainsi, il apparaîtrait judicieux de faire des championnats départementaux qualificatifs pour la ligue et la ligue au France. Il pourrait être alors conseillé aux ligues de faire des championnats par groupe pour favoriser la pratique.

**- POURQUOI PAS UNE REPRESENTATIVITE DEPARTEMENTALE PARTIELLE ?**

Dans les régions à forte densité de jeunes et donc à une participation importante, le quota donné à la ligue pourrait être en nombre suffisant pour donner une équipe pour chacun de leur département et de garder au moins une équipe pour leur compétition régionale. Des simulations sur les quotas sont en cours pour faire des propositions de répartitions. Le principe de dissocier l'attribution des quotas pour chaque catégorie est fortement envisageable pour réellement coller à la réalité du terrain. Les échanges entre le comité directeur et le conseil des ligues du 13 février dernier ont confirmé que ces orientations semblent intéressantes. Les études complémentaires devraient permettre de finaliser les détails de la cette réforme.

**6. Réglementation Benjamins :**

Une mise à jour du Règlement des Championnats de France a été effectuée. En effet, étant donné que le Règlement administratif autorise tous les benjamins à participer, sous conditions, aux compétitions seniors, il a été décidé que **tous les benjamins peuvent jouer en catégorie supérieure**. Article 1 Championnats de France : Les joueurs d'une catégorie peuvent participer aux championnats de leur catégorie et à ceux de la catégorie supérieure.

Il est donc supprimer la suite de la phrase à savoir: sauf les benjamins où seuls ceux de la dernière année peuvent participer au Championnat minimes.

**- Championnat par équipes Jeunes et Féminines :**

Pour faciliter de développement de l'épreuve du tir de précision et son intégration dans le championnat par équipe, il est proposé une version simplifiée, facilitant la réussite des athlètes.

**- Ateliers de points et tirs pour les benjamins et minimes :**

Pour les ateliers, nous avons repris le même principe que le tir de précision avec 5 ateliers au point comme au tir, 2 essais sur deux distances différentes avec des cotations de points sur le principe de 0, 1, 3, 5.

## - **NATIONAUX et CATEGORISATION**

### **A. Groupe de travail des Concours Nationaux :**

Le but recherché par le groupe de travail est d'améliorer ces compétitions aussi bien qualitativement que quantitativement. Il a été proposé de maintenir les deux niveaux de concours (National et Supra National) et de faire des prix égaux à partir des 1/2 finales. Les suggestions de mettre en place une cagnotte et d'une finale avec mise en place de têtes de série ne semblent plus recueillir un large consensus.

Outre la mise en place de cahiers des charges différents, il a été proposé de fixer les dotations des organisateurs :

- NATIONAUX : de 4 000 à 5000€
- SUPRA-NATIONAUX : 7 000€ et plus

Et d'augmenter les inscriptions soit : National 200 €, International 350€ et propagande 400€.

### **Tous les concours qui ne satisferont pas au règlement ne seront pas reconduits en 2012.**

Le critère d'attribution du label « International » a été modifié. Pour être inscrit au calendrier sous cette appellation, il faudra avoir : **6 équipes étrangères dont 3 nationalités différentes**, licenciés à une Fédération étrangère ou sélectionnés par leur pays en vue des Championnats du Monde.

### **Compétitions Régionales**

Le toilettage du règlement des régionaux était fait depuis plusieurs années. Il attendait la réforme de la réglementation des Nationaux. Celle-ci étant à nouveau différée, nous appliquerons la nouvelle réglementation des compétitions régionales, après validation par le Comité Directeur, en janvier 2012.

### **- Catégorisation des joueurs :**

Le Championnat de France Promotion à 64 équipes est confirmé pour 2012 avec une définition de la catégorie « promotion » telle qu'elle est aujourd'hui.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de catégorisation au Jeu Provençal, les joueurs Champions de France Jeu Provençal ne peuvent donc pas être classés Elite.

Il sera discuté de la faculté pour les Comités de pouvoir classer un joueur en fonction de son niveau de jeu pour l'instant la disposition en vigueur fait autorité.

Une nouvelle étude sera réalisée et présentée au prochain Comité Directeur d'avril. L'idée est de revenir à un pourcentage. En effet, la limite des points ne semble pas convenir étant donné la grande disparité entre les Comités. Une étude va être faite par Claude STIRMEL pour définir un principe de catégorisation garantissant au mieux le niveau « promotion »

Il a d'ores et déjà été décidé **qu'à compter de 2012 :**

- **Honneurs** : les joueurs y restent 2 ans minimum quelque soit leur nombre de points.

Tous les qualifiés aux Championnats de France Promotion (64 équipes) seront classés Honneur la saison suivante. **Remarque** : les champions de France Promotion ne pourront pas remettre leur titre en jeu !!!

- **Elites** : les joueurs y restent 2 ans minimum puis ensuite redescendent Honneur.

### **- COMPETITIONS PAR CLUBS**

#### **A. C.N.C**

Après l'analyse succincte du bilan de la saison 2010 les sujets suivants ont été traités.

1. Saison 2011 :

Le nombre de clubs en CNC3 prévu initialement à 48 équipes s'établit en fait à 50 car 3 clubs avaient annoncé leur retrait (à regret et seulement pour raisons financières) en fin 2010 et 1 seul l'a effectivement fait. Nous avons maintenu les 2 engagements supplémentaires, vu l'engagement pris antérieurement avec les Ligues concernées pour ne pas fausser leurs CRC respectifs.

Nous saluons l'entrée des Ligues PACA et LANGUEDOC ROUSSILLON avec chacune 2 équipes ce qui fait que toutes les Ligues de l'hexagone couvrent le CNC !

La finale nationale émane d'une forte demande des clubs participants. Or le budget CNC 2011 fixé à 60 000€ suffit à peine à reverser l'indemnité fédérale programmée à 250€ / équipe et par journée pour 3 dates (en groupes de 8 équipes).

La seule solution possible, comme proposé au Congrès de NARBONNE, était de réduire le nombre de journées et donc de passer à des groupes de 6 au lieu de 8 dans l'attente que les finances fédérales permettent de dégager le budget nécessaire. Ce qui est une ferme volonté du Comité Directeur d'autant que s'installeront dans un avenir proche les CNC Féminin et Jeunes.

Le Comité Directeur a validé la proposition de faire des groupes de 6 équipes en CNC2 et CNC3 en 2011.

Les groupes ont été ainsi constitués avec la formule suivante:

CNC1 : 1 journée à 3 matchs en plaçant les premiers matchs en 2 groupes de 4 pour réduire les déplacements et 1 journée à 4 matchs sur la finale des 12 et 13 novembre 2011

CNC2 : 4 groupes de 6 soit 2 dates

CNC3 : 2 groupes de 7 et 6 groupes de 6

La composition des groupes est définie, mais vu les nombreuses demandes d'organisation, le calendrier et le tirage au sort avec les lieux seront diffusés à tous les concernés début mars 2011.

#### **Calendrier 2011 et années suivantes :**

Il est confirmé que le CNC, en tous cas le niveau national, à la grande majorité des clubs concernés et en accord avec les Présidents de Ligues, sera définitivement ancré dans la période octobre/novembre de chaque année. Les dates annoncées un an à l'avance faciliteront ainsi l'établissement des calendriers des Ligues et CD.

Dates 2011 : 01-02/10/2011 - 29-30/10/2011 et 05-06/11/2011

Finale Nationale CNC : 12-13/11/2011 en Boulodrome Couvert (lieu à définir par le Comité de Pilotage CNC)

#### **Finale 2011**

La super finale 2011 à 20 clubs mettra en présence :

- 8 équipes de CNC1 (soit leur dernière journée)
- 4 équipes de CNC2 (les 4 1ers de chaque groupe)
- 8 équipes de CNC3 (les 8 1ers de chaque groupe)

#### **2. Préparation de la saison 2012 :**

Dans le souci d'avoir le meilleur équilibre possible dans la composition des divisions nationales (montées, descentes et maintien) deux propositions ont été étudiées par le Comité de Pilotage qui finalisera lors de sa prochaine réunion de mi-avril 2011.

Pour cause du Championnat du Monde à Marseille (4 – 7 octobre 2012), de la date butoir de la Coupe de France (7 octobre 2012), et du Trophée des Villes de Montauban (26 – 28 octobre 2012), les dates retenues pour le CNC sont les suivantes : 13-14/10 ; 20-21/10 ; 03-04/11 et 17-18/11/2012.

#### **- Avenir du C.N.C**

Suivant le constat récurrent que le seul et dernier obstacle à la participation des clubs au CNC est son financement, le Comité de Pilotage et le Comité Directeur, soucieux avec les clubs, d'assurer la pérennité de cette superbe compétition conviennent :

- D'augmenter au fur et à mesure (ce qui est déjà le cas) le budget alloué au CNC
- Que le Comité de Pilotage aide et soutienne les clubs à trouver des financements externes auprès du CNDS et collectivités territoriales
- D'établir une liste des clubs de haut - niveau CNC. Il est envisagé que ce soient les 20 clubs qualifiés à la finale nationale. Ceci en raison de certaines régions qui ne subventionnent que sur ce critère de liste de clubs de haut niveau.

#### **4. Questions diverses**

La confection d'un « maillot de champion de France des Clubs » n'est pas retenue et difficilement réalisable. Aucun sport collectif ne le fait. Par contre, les champions de France en titre (AP CHALON actuellement) sont autorisés à porter sur leur maillot de club un écusson tricolore ou un bandeau sur une manche avec la mention « Champion de France des Clubs » suivi de l'année. Ce port n'est autorisé que par les joueurs du club titulaires et remplaçants ayant fait partie de l'équipe championne. Dans le cas où la Ligue ou le CD offrirait un maillot distinctif au club champion CNC, celui-ci ne pourrait être porté que lors des compétitions CNC.

Les sanctions pour forfait appliquées en 2010 ont été appréciées mais plusieurs ont émis l'idée de sanctions plus fortes à l'avenir, comme par exemple l'application de rétrogradations supplémentaires à celles du niveau national, par les Ligues et CD. Ceci leur est possible comme le permet le règlement CNC à l'article 12 « sanctions sportives ».

#### **B. C.N.C Féminin & Jeunes**

Les Championnats par équipes de clubs Féminins et Jeunes commencent dans les CD et Ligues.

Il a été rappelé la composition des équipes et attribution des points :

- Féminines

Equipes de 4 joueuses (+ 1 remplaçante) toutes catégories confondues

Entente de clubs (max 3) autorisées par le CD

Formule : 4 TàT (4x2 points) soit 8 points/ 2 Doublettes (2x4 points) soit 8 points/ 1 Triplette (1x6 points) soit 6 points/ 1 Atelier (1x2 points) soit 2 points. Total 24 points

Le match nul est possible

• Jeunes : même formule sauf que les jeunes sont scindés en 2 catégories (Benjamins + Minimes) et (Cadets + Juniors)

Les ateliers présentés par le DTN ont été acceptés et seront diffusés aux Ligues et CD début mars avec une feuille de match type et une lettre d'accompagnement fixant quelques directives comme par exemple : encadrement des manifestations sur les différents sites fait par une équipe technique départementale et les équipes de jeunes doivent évidemment être accompagnées d'un adulte et il est recommandé qu'il soit éducateur (Initiateur / BF).

L'évolution du championnat Féminin vers le niveau national est évidemment souhaitée. Ce sera plus difficile pour les Jeunes au regard des évolutions d'âge et catégories. L'idée d'un rassemblement national « jeunes » est à étudier.

#### - INFORMATIQUE

A ce jour nous avons 1 400 licences en moins par rapport à l'an passé.

Une étude sera réalisée sur la possibilité de prendre une licence directement à distance avec un paiement sur Internet pour les années à venir.

#### - QUESTIONS DIVERSES

Le Comité Directeur a décidé **de supprimer le Règlement des boulodromes couverts. Il n'est donc plus applicable.** Enfin, il a été précisé que les concours propagandes ne font pas l'objet de catégorisation et de saisie sur Geslico notamment parce que des licences temporaires sont établies.

Six boulodromes couverts sont, à ce jour, inscrits dans la base de données des équipements sportifs pour l'obtention d'une subvention éventuelle du CNDS National à savoir : LEOGNAN (33) – YFFINIAC (22) – MONTBELIARD (25) - ALGRANGE (57) – AUBIGNE / RACAN (72) – ST GERMAIN (86).

Un courrier de M. DOMENECH a été reçu précisant qu'il avait fait homologuer un cercle de jeu sonore et lumineux.

### 5. Compte rendu du Marathon « Jeunes » du 6 Février par Michel Bourgeon

Michel BOURGEON signale la présence de 42 équipes lors de cette première édition qu'il a menée avec l'aide de quelques personnes. C'est une réussite qui supposera une édition en 2012 avec l'établissement d'une feuille de route émanant d'une proposition de la commission des jeunes afin que ce projet soit finalisé et proposé à la Ligue mais aussi aux quatre CD afin d'en obtenir un soutien budgétaire et humain (éducateur). C'est une action qui permet aux jeunes de se préparer aux championnats. Si tout le monde s'accorde sur le succès de cette épreuve, seul le froid du boulodrome régional apporte une touche négative.

### 6. Compte rendu de la commission régionale d'arbitrage par Paulo DE BASTOS

Paulo DE BASTOS évoque la réunion de la commission du 18 février :

- Félicitations adressées à Jean LOCATELLI pour son accession au pool élite.
- Désignations des arbitres sur les championnats et les journées du CRC (document distribué)
- Habillement : il est demandé un dépassement de 500€ pour couvrir l'achat de blousons à tout le corps arbitral, au règlement des écussons et codes arbitraux ainsi que 50% des frais de déplacement de Jean LOCATELLI à Marseille, puisque, s'il est dépendant du CD25, il est aussi rattaché à la Ligue. Vote à l'unanimité.
- Madame Aline GALMICHE (CD39) et Monsieur Yves CORDIER (CD70) intègrent le corps arbitral régional.
- Mme GLE arbitrera le National de Vesoul et M RICCI, celui de Salins les Bains.

## 7. Championnats de Ligue : délégations et arbitrage

<b>Championnat</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Délégué Ligue</b>	<b>Arbitre</b>
Triplette jeunes	27 mars	Boulodrome de Belfort (90)	ILLANA F	CORDIER
Triplette masculin, féminin	17 avril	Beaucourt (90)	JULLEROT V	CARITEY BIOT
Doublette mixte	08 mai	Moirans en Montagne (39)	MONNOYEUR C	LOCATELLI
Triplette vétérans	26 mai	ASMB (90)	JULLEROT V	MARTIN
Doublette jeu provençal, tête à tête jeune et fém.	28 et 29 mai	Villers le Lac (25)	MAUGAIN P	LHOMME LAMEIRAS
Triplette jeu provençal	10 et 11 sept	CD 70 à Lure (70)	GALMICHE P	MIDEY
Triplette mixte	17 et 18 sept	Lons le Saunier (39)	BUSSARD D	BAUDROT GRUNEISEN
Doublette, doublette féminin et doub. jeune	09 octobre	Hérimoncourt (25)	MAUGAIN P	DEVOILLE LAMEIRAS
Tête-à-tête	16 octobre	Pétanque Portusienne (70)	DEVOILLE R	GALMICHE

### ▪ Le Championnat régional des clubs

			<b>CRC1</b>	<b>CRC2</b>	<b>Délégué</b>	<b>Arbitre</b>
1 <sup>ère</sup> journée	2 avril	14h15	Besançon (25)		FOSSAERT P	BAUDROT
2 <sup>ème</sup> journée	7 mai	14h15	Beaucourt (90)		ILLANA F	MIDEY
3 <sup>ème</sup> journée	2 juin	14h15	Luronne	PCVR Champagny	DEVOILLE	DEVOILLE BIOT
Phase finale	2 octobre	9h30	Mont sous Vaudrey (39)		BIANCHETTI	TROTIN

## 8. Désignation des délégués aux Championnats de France 2011

<b>Championnat</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Candidature</b>
<b>Doublette Féminin</b>	11 et 12 juin 2011	BRIVE (19)	- DURIF C
<b>Tête à tête</b>	11 et 12 juin 2011	BRIVE (19)	- CUISENIER M
<b>Triplette J. Provençal</b>	17,18 et 19 juin 2011	GRUISSAN (11)	- ILLANA J
<b>Triplette Masculin</b>	25 et 26 juin 2011	SOUSTONS (40)	TOURNIER JM MARAUX JM
<b>Doublette Mixte</b>	09 et 10 juillet 2011	STRASBOURG (67)	- ILLANA F
<b>Doublette Masculin</b>	16 et 17 juillet 2011	RENNES (35)	- DEVOILLE R
<b>Triplette Junior</b>	27 et 28 août 2011	BEUCAIRE (30)	- BOUDAUX R
<b>Triplette Cadet</b>	27 et 28 août 2011	BEUCAIRE (30)	Éducateur du CD de l'équipe qualifiée
<b>Triplette Minime</b>	27 et 28 août 2011	BEUCAIRE (30)	Éducateur du CD de l'équipe qualifiée
<b>Doublette J. Provençal</b>	26, 27 et 28 août 2011	MONTAUBAN (82)	FRACHEBOIS C MAUGAIN P
<b>Triplette Féminin</b>	10 et 11 sept. 2011	FOS SUR MER (13)	- CERUTTI L
<b>Triplette Vétérans</b>	17 et 18 sept. 2011	CANEJAN (33)	- LOCATELLI J

## 9. Questions diverses :

- Délégations Nationaux de la Ligue :
  - Salins les Bains : Cyrille CONAN (Ligue Rhône Alpes)
  - Vesoul : Lucien CERUTTI
- Tenue sportive 2011 : M DORMOY fait une présentation pour une tenue complète pour les champions de ligue. Après plusieurs options proposées, il est décidé, après un vote non unanime, de faire appel à cette personne en 2011-2012. Tous les détails financiers seront portés à la connaissance des membres ultérieurement car les informations ont été données oralement par M DORMOY, seul le Président a les données écrites.

- Championnats de ligue de fin d'année : la commission sportive se chargera de réfléchir à la suppression des championnats de fin de saison dans le but d'une conformité avec les exigences prochaines de notre fédération. Fin mai, la commission se réunira et abordera ce sujet.
- Concours 55 ans et plus : statu quo pour l'instant, chaque CD ayant pris ses propres dispositions. Un complément d'informations sera demandé par le Président à la fédération.
- Affaire VALKRE : là encore, des renseignements seront pris par le Président auprès de la fédération concernant les frais d'appel.
- Journée des féminines Ligue : Joseph ILLANA pose la question d'un réaménagement de cette journée compte tenu du nombre d'équipes et de terrains disponibles. Des solutions lui sont proposées.
- Date de la prochaine réunion : Mercredi 1 juin 2011 à 18 h au C.I.S. à Besançon.

La réunion se termine à 20h50.  
Le Secrétaire Adjoint,



Paulo DE BASTOS